

Catégories et critères d'évaluation

L'évaluation est effectuée via un formulaire en ligne, qui sera transmis directement aux formateurs-trices de terrain avant la fin du stage. Une copie des données saisies dans ce formulaire seront automatiquement transmises aux adresses email de l'étudiant-e, du/de la formateur-trice de terrain et du bureau d'organisation des stages. Le document « Catégories et critères d'évaluation » n'est pas un formulaire d'évaluation ; il constitue une référence pour les étudiant-es et pour les formateurs-trices de terrain concernant les dimensions des activités de stage qui devront être renseignées dans le formulaire en ligne.

Volet I : attestation de présence

Le volet I fournit au bureau d'organisation des stages les renseignements nécessaires pour clore la situation administrative du stage de l'étudiant-e et pour calculer les indemnités d'accompagnement dues aux formateurs-trices de terrain.

Volet II : respect du dispositif

Le « respect du dispositif » implique le respect des consignes concernant les tâches spécifiques du module, **mais aussi concernant l'intégration de l'étudiant-e dans la vie de la classe** : ponctualité, présence continue dans la classe (8h00-11h30 et 13h30-16h00), **implication et participation active lors des leçons** (même celles n'appartenant pas au module), temps de discussion avec le FT et implication dans la vie de l'école.

Le respect du dispositif est évalué selon l'échelle suivante : TS = Très satisfaisant ; S = Satisfaisant ; MS = Minimalelement satisfaisant ; NS = Non satisfaisant. Attention : l'évaluation **NS** pour le respect du dispositif implique une **réunion tripartite** de régulation et un stage compensatoire de deux semaines.

Volet III : évaluation formative

L'évaluation formative porte sur trois catégories (voir ci-dessous) et utilise également l'échelle suivante : TS = Très satisfaisant ; S = Satisfaisant ; MS = Minimalelement satisfaisant ; NS = Non satisfaisant. Les catégories pour l'évaluation de chaque discipline sont : préparation et planification de l'enseignement ; conduite de l'enseignement ; appréciation générale. Pour quelques exemples de critères, voir la page suivante.

Evaluation formative :
Grille de critères (points d'appui possibles) pour rédiger les commentaires du volet III

Catégories	Critères spécifiques non exhaustifs
1. Préparation et planification de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none">• adaptation de la situation et des contenus au niveau des élèves• pertinence des tâches par rapport aux contenus• consignes prévues• utilisation des supports adéquats : matériel en adéquation avec les contenus• désignation des contenus (précision, spécification)• introduction à l'activité, dévolution, précision, concision, assignation d'un objectif
2. Conduite de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none">• formulation des consignes• qualité des interventions par rapport aux objectifs poursuivis• nature et adéquation des interventions (question / remédiation / sollicitation)• pertinence du matériel utilisé• identification des obstacles dans l'apprentissage des élèves et pertinence des régulations• adaptation, prise en compte de situations particulières d'enseignement et différenciation des interventions• clôture des activités (mise en rapport avec l'objectif d'apprentissage fixé)• bilan par rapport au travail effectué (débat et validation / correction)• institutionnalisation éventuelle, suite proposée ou envisagée